

## Les jouets et la sécurité

**La sécurité des enfants est une responsabilité partagée : elle concerne les professionnels (fabricants, importateurs, distributeurs), mais aussi les parents, les éducateurs, les ludothécaires par le choix du jouet et l'utilisation qui en est faite.**

### Comment bien choisir un jouet ?

**Lors de l'achat, lisez attentivement les mentions portées sur le jouet et sur son emballage :**

- **CE** (sur le jouet ou son emballage) signifie que le jouet est conforme à des exigences de sécurité sévères et précises, fixées au niveau européen.

- **Nom et adresse du fabricant ou de l'importateur** : ils permettent d'identifier et de contacter en cas de besoin le service consommateur de la société qui a mis le jouet sur le marché. Conservez ces renseignements chez vous.

- **« Ne convient pas à un enfant de moins de 36 mois »** (ou 3 ans) : ne confiez en aucun cas un jouet portant cette mention à un enfant de moins de 3 ans. En effet, un tel jouet ne répond pas aux normes de sécurité particulières et plus sévères imposées pour cette tranche d'âge. Il est donc impératif de respecter cette mention.

- **Conseils d'âges** : donnés par le fabricant suite à des recherches et des tests, ils sont de simples indications pour vous aider dans votre achat.

***N'hésitez pas, en outre, à demander l'avis et les conseils de votre ludothécaire.***

### Comment bien utiliser un jouet ?

- **Suivez scrupuleusement les notices d'utilisation ainsi que les conseils de montage** lorsqu'il y a lieu, afin de montrer à votre enfant la bonne utilisation de son jouet et toutes les possibilités de jeu qu'il présente.

N'oubliez pas : une mauvaise utilisation peut nuire à la sécurité de votre enfant.

- **Ne laissez jamais les tout petits jouer avec les jouets de leurs aînés** : ils pourraient par exemple avaler de petites pièces ou même se blesser.

- **Nettoyez régulièrement les jouets** notamment les jouets 1er âge et les peluches en suivant les indications du fabricant.

- **Vérifier régulièrement l'état des jouets** : **ne bricolez jamais un jouet cassé ou abîmé**. Il pourrait ne plus offrir la même sécurité à votre enfant.

- **Portez une attention particulière aux jouets à piles** : Les piles doivent être changées par un adulte. Mal positionnées ou mal choisies, elles peuvent détériorer le jouet ou couler et provoquer des brûlures. Respecter les indications du fabricant concernant le type de piles et leur mise en place.

Si le jouet nécessite plusieurs piles, il est recommandé qu'elles soient toutes de la même marque. Changez-les toutes en même temps. Ne laissez pas les piles dans un jouet non utilisé pendant un certain temps.

- **Ne laissez pas votre enfant sans surveillance.**

***Le jeu est une activité indispensable au développement de votre enfant :  
partagez-là avec lui dès que vous le pouvez.***